

CH-Zofingue: engineering services

OJ S 102/2012 31/05/2012

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes OFROU Filiale de Zofingue

Postal address: Brühlstrasse 3

Town: Zofingue

Postal code: 4800

Country: Switzerland

For the attention of: Gestion des projets Nord

E-mail: zofingen@astra.admin.ch

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes OFROU Filiale de Zofingue

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=735715

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes OFROU Filiale de Zofingue

Postal address: Brühlstrasse 3

Town: Zofingue

Postal code: 4800

Country: Switzerland

For the attention of: N02, 080126, EP Schänzli / TP 1 - 2 PV Trasse/Umwelt/Kunstbauten

E-mail: beschaffung.zofingen@astra.admin.ch

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

N02, 080126, EP Schänzli / mandat de planificateur TP1 tracé, environnement et TP2

ouvrages d'art, phases de projet MP/DP jusqu'à l'achèvement / la mise en service compris.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services
Main site or place of performance: A2/H18 pont de Rütihard sur la Birse jusqu'à la ramification Hagnau/jonction nord de Birsfelden comprise.
NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Dans la région de l'autoroute A2/H18 entre le pont de Rütihard sur la Birse jusqu'à la ramification de Hagnau/jonction nord de Birsfelden, il est prévu de réaliser des mesures d'entretien de grande envergure selon la stratégie UPlaNS de l'OFROU.

Le tronçon d'entretien d'env. 10 km de long présentant divers accès raccordés à la ligne de base compte environ 90 ouvrages inventoriés. Parmi eux figurent trois tunnels, une ramification autoroutière et trois jonctions d'autoroute, divers ponts, passages souterrains / aériens, murs de soutènement, parois anti-bruit et bassins de retenue d'huile.

L'élément clé du projet d'entretien est constitué par la remise en état du tunnel de Schänzli ainsi que par l'élargissement du tunnel de Hagnau. Le projet global a été subdivisé en 4 sous-projets (TP) au niveau du projet de mesures (MP) / projet détaillé (DP). Ceux-ci sont affectés à des mandats différents faisant l'objet d'appels d'offres distincts.

Le présent appel d'offres d'ingénieur porte sur le mandat TP1 tracé, environnement et sur le TP2 ouvrages d'art et inclut toutes les prestations de mandataires en liaison avec l'élaboration et le traitement d'un projet de mesures (MP) / projet de détail (DP) apte à être autorisé ainsi que sur toutes les prestations des phases de projet OFROU suivantes: appel d'offres, comparaison des offres, demande d'attribution du marché; dossier d'exécution; construction /réalisation des mesures; mise en service, achèvement.

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 1.11.2012. Completion 31.10.2020

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Selon chiffre 6 du contrat prévu.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: CHF, 45 jours après réception de la facture à l'appui au maître d'ouvrage.

Coûts à inclure dans le prix offert: les indemnisations et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat, y compris toutes les prestations accessoires et supplémentaires requises pour achever la prestation d'ensemble jusqu'à ce qu'elle soit prête à être réceptionnée, y compris tous les moyens auxiliaires.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises.

À condition qu'un soumissionnaire assume la direction technique et administrative au sens d'une gestion des partenaires de la communauté et des sous-traitants. À ce sujet, les membres de la communauté de soumissionnaires doivent signer une déclaration contraignante avant la conclusion du contrat.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation:Conformes aux explications fournies dans les documents d'appel d'offres.

Sous-traitance:Admis. À condition qu'ils ne fournissent pas plus de 50 % de prestation totales (sans matériel). Conditions pour les sous-traitants et les fournisseurs L'entreprise pourra faire exécuter une partie des livraisons et des travaux par des sous-traitants et des fournisseurs.

Elle décrira les prestations fournies par le sous-traitant (ampleur, part en %) dans le document "Document d'offres pour les prestations de construction", chap. 2.3.8.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat, et pouvant apporter la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF.

E1: aptitude technique.

E2: aptitude organisationnelle.

E3: aptitude économique/financière.

E4: part de prestations confiée à des sous-traitants.

E5: référence du chef de projet.

E6: personnes-clés preuve de la disponibilité.

Justificatifs requis:

Les justificatifs ou attestations ci-après doivent être joints au dossier d'appel d'offres, faute de quoi l'offre ne pourra pas être prise en considération. Ces documents doivent être complets, inchangés et sans restriction ni réserve:

Critère d'aptitude 1.

Aptitude technique.

- 1 ouvrage de référence d'une complexité comparable et venant du même domaine technique, réalisé dans les 10 dernières années (mesures de remise en état pour le tracé de routes nationales ou de routes à haut débit, sans interruption de l'exploitation, volume d'investissement > CHF 15 000 000),
- 1 ouvrage de référence d'une complexité comparable et venant du même domaine technique, réalisé dans les 10 dernières années (construction d'un nouveau pont routier L> 50 m, volume d'investissement > CHF 5 000 000).

Ou:

- 1 ouvrage de référence d'une complexité comparable et venant du même domaine technique, réalisé dans les 10 dernières années (mesures de remise en état pour le tracé, volume d'investissement > CHF 15 000 000 et construction d'un nouveau pont routier L> 50 m, volume d'investissement > CHF 5 000 000).

Critère d'aptitude 2.

Aptitude organisationnelle.

Preuve de la certification selon ISO 9001 ou équivalent (vaut pour tous les partenaires d'une éventuelle communauté d'ingénieurs).

Critère d'aptitude 3.

Aptitude économique/financière.

Preuve que le chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire > le double du chiffre d'affaires annuel du mandat.

Justificatifs à fournir par l'entrepreneur à la demande du maître d'ouvrage après le dépôt de l'offre:

- extrait récent du registre du commerce,
- extrait récent du registre des poursuites,
- extrait récent de la caisse de compensation AVS/AI/APG/AC,
- attestation récente SUVA/AFC,
- attestations d'assurance valables indiquant que le soumissionnaire ou la communauté de mandataires a conclu une assurance responsabilité civile professionnelle.

Critère d'aptitude 4.

Part de prestations confiée à des sous-traitants.

Les prestations fournies par des sous-traitants ne doivent pas dépasser 50 % du mandat.

Critère d'aptitude 5.

Reference du chef de projet.

Même fonction ou fonction de suppléant pour 1 ouvrage de référence d'une complexité comparable et venant du même domaine technique, réalisé dans les 10 dernières années (mesures de remise en état pour le tracé de routes nationales / routes à haut débit sans interruption de l'exploitation ou la construction d'un nouveau pont routier L> 50 m, projet global > CHF 20 000 000).

Critère d'aptitude 6.

Personnes-clés preuve de la disponibilité.

Pour le chef de projet et le chef du sous-projet du soumissionnaire: preuve que la disponibilité > la disponibilité requise pendant les deux prochaines années. Enumération et représentation détaillées du temps consacré aux autres projets.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

080126

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

6.7.2012

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3.

Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: Aucune.

Conditions générales: Sont applicables les "Conditions générales contractuelles de la KBOB pour les prestations de mandataire", édition 2006.

Négociations: Il n'y aura pas d'enchères inversées ni de négociations sur le prix. Les négociations ultérieures destinées à réviser les offres ou à modifier les prestations pourront avoir une influence sur le prix.

Conditions régissant la procédure: Le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications: 1. Il n'y aura pas de visite des lieux. 2. Le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et de la disponibilité des crédits. 3. Le dossier d'appel d'offres est disponible exclusivement sous forme électronique et en allemand. 4. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers ne sont pas restitués. 5. La composition de l'équipe d'évaluation est déterminée en interne par l'OFROU. 6. L'ouverture des offres n'est pas publique. Les soumissionnaires sont informés uniquement des montants des offres reçues, indiqués sous forme anonyme dans un procès-verbal. 7. Exclusion, préimplication: les sociétés Jauslin + Stebler Ingenieure AG et Bachofner + Partner AG sont exclues de la procédure. 8. Préimplication: Les entreprises ci-après chargées de phases de projet préalables sont autorisées à participer à la présente procédure d'appel d'offres. Les certificats pertinents établis par les entreprises seront joints à l'appel d'offres ou pourront être consultés sur demande. - Pöyry Infra SA, 8037 Zurich - Rapp Infra SA, 4018 Bâle - Gruner SA, 4020 Bâle - dsp Ingenieure & Planer SA, 8606 Greifensee - Bänziger Partner SA, 5400 Baden 9. En vertu de l'art. 36, al. 2, let. d, OMP et de l'art. XV, let. D, AMP, l'adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des nouveaux mandats similaires liés au présent marché de base selon la procédure de gré à gré. 10. Documents d'offre à déposer et structuration de ces documents (selon la numérotation dans les dossiers d'offres pour prestations de mandataires): Les documents suivants, intégralement remplis, doivent être déposés. Après l'adjudication et une éventuelle mise au net, ils feront (à l'exception du chiffre 2.0) partie intégrante du contrat au sens du chiffre 2 du document contractuel prévu pour prestations de mandataires: 2.0 Les justificatifs des références. (Ces documents de l'offre ne servent qu'à la procédure d'adjudication et ne deviennent pas partie intégrante du contrat) 2.1 Le document contractuel prévu pour prestations de mandataires, signé 2.2 Les conditions contractuelles générales KBOB pour prestations de mandataires, édition 2006 2.3 Autres documents de l'offre du soumissionnaire: 2.3.1 Rapport technique 2.3.1.1 Analyse des tâches 2.3.1.2 Proposition de procédure avec échéancier/organigramme détaillés 2.3.2 Analyse des risques 2.3.3 Explications relatives à l'offre 2.3.6 Parts de performance de communautés d'ingénieur possibles 2.3.7 Preuve du chiffre d'affaires annuel 2.3.8 Preuve concernant les sous-traitants 2.3.9 Preuve de la certification 2.3.10 Matrice de coûts (annexe 1 au contrat) 2.3.11 Récapitulatif de la rémunération (annexe 2 au contrat) 2.3.12 Cahier des charges (annexe 3 au contrat) 2.3.13 Disponibilité des personnes clés (annexe 4 au contrat) 2.3.14 Liste des collaborateurs (annexe 5 au contrat) 11. L'adjudicateur et le soumissionnaire traitent de façon confidentielle toutes les informations qui ne sont pas publiques ou généralement accessibles. Système d'information sur les marchés publics en Suisse (www.simap.ch); la publication électronique est déterminante.

Indication des voies de recours: Conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 3000 Berne 14, à partir du 1er juillet 2012, case postale,

9023 St. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison / remarques:

Délai de clôture pour le dépôt des offres / Remarques: Dossier complet en deux exemplaires et sous forme électronique (CD/DVD) dans une enveloppe cachetée portant la désignation officielle du projet (référence du dossier) et la mention "NE PAS OUVRIR - Documents d'appel d'offres" bien en évidence, à déposer d'ici au 6.7.2012 (cachet de la poste suisse) à l'Office fédéral des routes OFROU, filiale de Zofingue, Brühlstrasse 3, 4800 Zofingue (en cas de remise en mains propres: réception à la loge). En cas de remise en mains propres à la loge de l'OFROU, l'offre doit être déposée au plus tard dans le délai indiqué ci-dessus pendant les heures d'ouverture contre remise d'une attestation de réception. Le cachet de la poste ou le justificatif à code barres d'un office de la poste suisse (cachet de la poste courrier A) est déterminant. En cas de remise par un soumissionnaire étranger, l'attestation de réception d'une représentation diplomatique ou consulaire suisse fait foi. Dans tous les cas, le soumissionnaire devra être à même d'apporter la preuve que son offre a été envoyée ou remise à temps. Les offres reçues hors délai ne seront pas prises en considération.

Publication de référence nationale: Simap de la 25.5.2012, doc. 735715.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 12.6.2012.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

25.5.2012